

Image not found or type unknown



Legalité des Astreintes et SYNTEC

Par **pinguin**, le **02/07/2012** à **14:00**

Bonjour,

Est ce que un employeur a le droit de vous mettre d'astreinte 3 semaines complètes de suite :
une semaine du lundi au vendredi + sam + dim +
la semaine suivante (lundi + vendr + sam+ dim) +
la semaine semaine complète (lundi au dim). ?

La Convention est syntec et je suis cadre dans l'informatique.

Merci d'avance,

Cordialement,

Par **P.M.**, le **02/07/2012** à **14:18**

Bonjour,

Il faudrait savoir ce que prévoît l'accord d'astreinte...